

% Angles d'Attac

association pour une taxation des
transactions financières et pour
l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 73 - octobre 2010

>>> SOMMAIRE >>>

Résistances - p.1

Impressum - p.2

Retour sur l'université d'été d'Attac suisse - p.2+3

Equateur: abandonner le pétrole - p.4+5

Symposium: A qui appartiennent les richesses? - p.6

Manifeste des Economistes atterrés - p.6

Le FMI veut saigner

le Pakistan déjà ravagé par les inondations - p.6+7

Attac Maroc demande une enquête sur les privatisations
des eaux de source - p.8

L'économie: une science bien molle - p.9

Lecture: développement et santé dans les pays pauvres - le
rôle des organisations internationales et de la Suisse - p.10

Foulard islamique: vraiment suffisant de dire "elles se
trompent"? - p.10+11

Expulsion des étrangers:

pas de justice à deux vitesses - p.12

>>> Résistances ! >>>

L'échec récent de la gauche en votation sur la révision de la loi sur l'assurance-chômage est regrettable. Il s'en est fallu de peu pour que le succès de ce printemps sur les retraites se reproduise. L'issue différente, voire contradictoire, de ces deux votations interpelle.

Ce printemps, chacun se sentait touché par la diminution des rentes du 2e pilier. Voter non, c'était défendre sa retraite. Cet automne, c'étaient les chômeurs et chômeuses qui étaient menacés. En un mot, les autres. Le réflexe de solidarité n'a pas eu lieu. Pire, certains ont fait un amalgame entre chômeur et étranger, à l'exemple de la scandaleuse affiche de l'UDC qui montrait un étranger confortablement installé dans un hamac.

Il ne faut pour autant pas tomber dans un pessimisme déplacé. Les attaques de la droite vont certes se poursuivre. Mais elles ne passeront pas sans autre.

Au parlement, les projets ont de la peine à avancer. Ainsi lors de la récente session d'automne, nous avons pu voir le parlement entrer aussi bien l'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes dans le cadre de la révision de l'AVS que la fin du monopole de la poste sur le courrier. Le Conseil national a éga-

lement renvoyé le projet de révision de l'assurance-accident combattu par la gauche.

Hors des institutions, les choses bougent également. A Genève, le mouvement des employés d'ISS Aviation se poursuit toujours à l'heure où nous mettons sous presse. A Fribourg, ce sont les employés du secteur de la santé qui descendent dans la rue le 13 octobre pour défendre leurs conditions de travail, une semaine après que les employés de Cardinal aient fait grève contre la fermeture de leur usine.

En Europe, la journée d'action syndicale du 29 septembre a mobilisé des centaines de milliers, voire des millions de personnes. En Italie, en Espagne et en France notamment. Il est loin d'être certain que Sarkozy réussira à faire passer sa réforme visant à élever de deux ans l'âge de la retraite.

En un mot, les résistances se multiplient. Nous ne savons pas si elles atteindront leurs objectifs. Mais nous savons que sans elles, aucune victoire n'est possible.

Lors de son assemblée générale qui a eu lieu le 5 septembre à Delémont, Attac suisse a confirmé sa volonté de participer à ce mouvement de résistance et de poursuivre ses activités en renforçant ses structures.



IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Alexandre De Charrière, Gérald Mermet, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Gérard Scheller, Jane Séligmann, Julien Steiner, Alain Zuber

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément la position d'Attac.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coor-ditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coor-ditrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION NOVEMBRE

COURRIER

DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienna-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Retour sur l'université

Chaque année en fin d'été Attac organise une université d'été. C'est un véritable ressourcement de profiter de ce moment de réflexion. Cette année il s'agissait de « La Crise écologique – quelles réponses alter-mondialistes ? » bien logique un peu moins d'un an après Copenhague. Je vous livre ici quelques éléments marquants amenés par les conférenciers.

Vendredi soir après une projection du film de Coline Serreau « Solutions locales pour un désordre global » qui, soit dit en passant, vaut le détour, nous avons pu profiter d'une conférence de Romain Felli (doctorant à l'université de Lausanne) et Geneviève Azam (membre du conseil scientifique d'Attac-France).

Romain Felli rappelle que la solution pour sortir de « la crise » suppose une relance de la croissance, génératrice d'emplois, bien problématique alors même que pour la planète il s'agirait de décroître. Il n'y a pas un véritable débat sur la nature de cette croissance au sein de la Confédération Européenne des Syndicats qui appelle à une grève générale le 29 septembre sur le thème : « contre l'Europe de l'austérité ».

Dans son introduction, Geneviève Azam rappelle que sans intervention, l'augmentation de la consommation énergétique mondiale sera de 48% entre 2006 et 2030 causant un relèvement des températures de 5 à 6 degrés avec comme conséquence des modifications climatiques très importantes. L'intervention humaine suppose en premier lieu une modification du marché de l'emploi en direction d'emplois verts. Il s'agit de préparer une société de transition et de remettre en cause les modèles de production et de consommation. En comptant l'énergie annuelle en équivalent pétrole par habitant, les pays industrialisés consomment en moyenne 5,5 tonnes

(et parmi eux les Etats-Unis 7,9 tonnes), l'Afrique 1,3 tonnes, l'Inde 1,6 tonnes. Un simple alignement des consommations sur le modèle des pays industrialisés supposerait une dépense annuelle passant de 12 milliards de tonnes à 46 milliards.

Le modèle de transition doit donc privilégier la qualité de la production. Il y a un vrai problème quand les travailleurs, pour assurer un emploi, sont amenés à fabriquer des produits qui finissent le plus souvent en déchets.

Le lendemain, Geneviève Azam poursuit en proposant comme alternative un véritable commerce équitable (elle fait remarquer que « commerce » signifie fondamentalement « mise en commun »). Il devrait donc s'agir d'un échange : non-marchand, non-monnaire et réciproque. Elle rappelle que le troc ou le don laisse un rapport temporel entre les humains alors que lors d'échange contre de la monnaie, le rapport humain se termine au moment du paiement. Un don ou un cadeau instaure une dette morale, avec comme caractéristiques un lien, des valeurs, un devoir réciproque.

Elle insiste en disant qu'équitable est une valeur morale comprenant la notion de « meilleure » et qui n'implique pas l'égalité parfaite et l'uniformité souvent qualifiée d'« égalitarisme ». Il s'agit d'une égalité de droit. La nature des produits échangés est fondamentale dans l'échange.

Dans ce nouveau modèle d'échange, il faut considérer les conditions de la production et des emplois, la politique de consommation et surtout la circulation des marchandises. Le problème des transports est souvent oublié des modèles du commerce équitable. Pourtant un pot de yogourt à la fraise fait souvent 5'000 km avant d'arriver sur la table du consommateur !

Actuellement, la baisse des prix

n'est plus la revendication sociale principale, mais, pour différentes raisons, les prix vont augmenter. Actuellement, les inégalités sociales sont nécessaires au fonctionnement du système avec comme caractéristiques: la délocalisation de la main d'œuvre et des matières premières et sa généralisation à la planète entière. Geneviève Azam propose une relocalisation de la production en contradiction avec les accords internationaux en particulier ceux de l'OMC. La bonne nouvelle c'est que le système est fragile et ne survivra pas à long terme.

Claude Quémar (CADTM-France) de son côté rappelle que le commerce équitable a été intégré au système, il devient un argument marketing. Les questions principales sont «que produire» et «comment produire». La participation des travailleurs permettrait d'améliorer les choix concernant cette production. L'impression générale, c'est que ce système capitaliste s'écroule. Des pays du Sud proposent des solutions: l'Équateur ne veut plus exploiter son pétrole et propose de le laisser sous terre! L'Afrique du Sud veut fermer des mines de charbon. C'est le cas également au Niger en ce qui concerne l'uranium et le pétrole. Une expérience de société sans pétrole est tentée à Cuba. Les mouvements

sociaux en Inde luttent contre l'arrivée de Walmart et Carrefour.

Il reste des questions ouvertes comme celle du financement du social et de la santé par le pétrole au Venezuela, à long terme ce sera problématique. En Algérie, l'exploitation du pétrole va de pair avec des déséquilibres sociaux extrêmes. Il est insoutenable de continuer à faire profiter à 20% des habitants de la planète de 80% de l'énergie fossile. Le changement doit être radical et rapide.

Les agriculteurs s'organisent pour des ventes directes. En France, des expériences sont menées dans des quartiers populaires avec des prix inférieurs à ceux des grands distributeurs. Deux-cent cinquante villes européennes se déclarent «villes en transition» et s'organisent en un «mouvement de Transition». Un véritable «autre monde» est en marche, il est particulièrement visible lors des réunions du Forum Social Européen ainsi qu'à l'université d'été d'Attac-France (sur les alternatives) qui suivait l'édition 2010 d'AlterVillage. Un slogan original et ironique de ce rendez-vous: «sauvez les riches!».

A noter, à Genève, une conférence du CETIM sur «la vie après

le pétrole» prévue en octobre 2010 et bien entendu le Forum Social Mondial de Dakar (6-11 février 2011).

Pour Avid Harie (Université de Leicester et membre de «The Free Association») les militants sont devant de vrais problèmes de motivation. Les questions environnementales ont comme solutions simples l'appauvrissement pour économiser les ressources. Les plus pauvres sont les premiers touchés. Un nouveau discours consisterait à affirmer que nous serons plus riches et en meilleure santé si l'on a moins de biens matériels. Il ne résonne pas de la même façon selon le niveau social.

Il est important de constater que les antagonismes de classe changent. Un seigneur du Moyen-âge était seul exploitant de ses serfs, dans les premiers moments de l'industrialisation c'est un patron qui exploitait ses ouvriers. La nouveauté consistait au fait que le patron pouvait se séparer de ses ouvriers et l'ouvrier pouvait trouver un autre patron, ce qui introduit un concept de concurrence. Les dernières décennies du XXème siècle sont marquées par la généralisation de l'actionnariat. Le propriétaire de l'entreprise n'est plus unique et il est le plus souvent propriétaire de plu-

sieurs entreprises. Les gestionnaires de l'entreprises sont eux-mêmes employés. La lutte des classes se complique fortement.

Progressivement de nouveaux produits financiers font leur apparition et actuellement une entreprise peut être pilotée par des actionnaires qui ne possèdent même pas l'entreprise mais seulement une option sur l'augmentation de productivité. Dans cette situation, les travailleurs ont beaucoup plus de peine à organiser leur lutte, faute de pouvoir déterminer qui est le responsable de leurs conditions.

La journée s'est terminée par un descriptif très complet de la situation en Afrique par Claude Quémar (CADTM-France), de la situation en Pologne par Kamil Majchrzak (revue Telegraph) et celle en Russie par Denis Paillard (Paris) que le manque de place m'empêche de développer.

Ceci fut agrémenté par la présence, maintenant traditionnelle, d'une équipe valaisanne de producteurs bio qui nous ont servi les repas. Moment magique à ne pas manquer l'an prochain!

Gérard Scheller



Pause repas très conviviale dans la cour du château de Delémont

>>> Projet ITT: laisser le pétrole en terre ou le che

Lors de l'université d'été d'attac suisse 2010 à Delémont, il a été évoqué l'expérience et le projet en Equateur de laisser le pétrole en sous-sol. Une proposition qui pose un grand nombre de questions entre développement social, remise en question de la politique extractive et rapports de forces internes. *Réd.*

Entretien avec Alberto Acosta par Matthieu Le Quang [1].

Le projet ITT (sigle venant du nom des trois forages d'exploration qui se trouvent dans la zone: Ishpingo-Tambococha-Tiputini) est une des initiatives du gouvernement équatorien afin de lutter contre le réchauffement climatique. Il s'agit de ne pas exploiter quelque 850 millions de barils de pétrole situés dans le Parc Yasuni, une réserve naturelle qui contient une des plus importantes biodiversités dans le monde. L'exploitation de ce pétrole lourd, de 14 degrés API, pourrait rapporter à l'État entre 5 et 6 milliards de dollars (avec un prix d'environ 70 dollars le baril).

L'Équateur possède une économie basée principalement sur la vente du pétrole. Il faut bien se souvenir que le pétrole représente 22,2% du PIB, 63,1% des

exportations et 46,6% du budget général de l'État, pour l'année 2008.

Les réserves de l'ITT représentent environ 20% des réserves totales connues dans le pays. C'est donc une manne financière dont un pays aussi pauvre que l'Équateur ne peut se passer. Pourtant, la proposition du gouvernement équatorien est de ne pas exploiter ces réserves, et ce, pour diverses raisons, pas seulement écologiques.

Mais en échange, l'Équateur, en partant du principe de co-responsabilité pour les problèmes environnementaux globaux, demande à la communauté internationale une contribution à hauteur de 50% de la manne financière dont il pourrait disposer s'il exploitait ce pétrole. C'est une proposition qui vise à lutter contre le réchauffement climatique et contre la perte – sans possibilité de retour – d'une très riche biodiversité, à empêcher l'émission d'environ 410 millions de tonnes de CO₂, à freiner la déforestation et la pollution des sols, ainsi que la détérioration des conditions de vie des habitants de la région. De plus, c'est une manière effective pour prévenir la transformation de la forêt amazonienne en une savane, ce qui provoquerait une diminution substantielle de la quantité d'eau sur tout le continent. [...]

Alberto Acosta est un des initiateurs de ce projet. Il est économiste et enseignant-chercheur à la FLACSO (Faculté latino-américaine de sciences sociales), en Équateur. Il a notamment été président de l'Assemblée Constituante de novembre 2007 à juin 2008 et ministre de l'énergie et des mines de janvier à juin 2007, poste à partir duquel il a présenté publiquement cette initiative pour la première fois. C'est aussi un des fondateurs de "Movimiento País", le mouvement politique du président de la République Rafael Correa.

Comment est venue l'idée du projet ITT et comment se sont déroulés les premiers pas ?

Ce projet est le résultat d'un effort collectif qui a déjà une longue histoire ainsi que de nombreux processus qui ont convergé à un moment donné. Quand j'ai présenté cette idée publiquement pour la première fois, début 2007, beaucoup de temps s'était déjà écoulé depuis qu'on avait commencé à travailler, pour la première fois, sur une proposition qui cherchait le moratoire de l'activité pétrolière en Amazonie équatorienne. Cela a émergé en premier lieu, à partir des luttes de résistance des peuples indigènes, particulièrement dans le centre sud de l'Amazonie, pour empêcher que l'activité pétrolière ne s'étende vers leurs territoires, tout comme les groupes de colons métis dans le nord de l'Amazonie et les peuples indigènes affectés par l'activité de la compagnie Chevron (antérieurement Texaco). C'est un premier point sur lequel il faut être clair. Il y avait un processus de lutte contre cette violation qui s'est concrétisé avec le procès contre la Texaco en Équateur et qui constitue un événement marquant dans la résistance de la société amazonienne et nationale contre les pratiques prédatrices des entreprises pétrolières.

À partir de ces processus sociaux, au cours desquels d'autres groupes sont intervenus, en particulier "Acción ecológica" [2], on a commencé à discuter de la possibilité d'un moratoire pétrolier. Il y a déjà plusieurs années, quasiment dix ans, cette idée s'est concrétisée dans un petit livre ayant pour titre «Ecuador post-petrolero». On a donc parlé de cette possibilité de moratoire pétrolier. Petit à petit, nous nous sommes concentrés non seulement sur le fait d'empêcher l'élargissement de la frontière pétrolière mais aussi sur le renforcement des propositions de conservation et de respect des

territoires indigènes. Il est très connu que l'Équateur est un pays privilégié en termes de biodiversité; dans la zone où ils voulaient développer l'activité pétrolière liée à l'ITT, il y a deux aires de protection très importantes: le Cuyabeno et le Yasuni. Ce sont des zones qui ont une énorme biodiversité.[...]

Il faut noter qu'initialement, cette proposition révolutionnaire, sans aucun doute possible, a provoqué un affrontement à l'intérieur du gouvernement du président Correa, qui a eu, au début, quelques objections venant des urgences économiques qu'a un pays aussi pauvre que l'Équateur. [...]

Normalement l'Équateur aurait besoin de la manne financière de ce pétrole, les exportations de pétrole représentant environ la moitié des ressources de l'État. Quels ont été les arguments pour convaincre Rafael Correa et les autres ?

Dans ce processus de lutte et d'apprentissage où se combinent la résistance et la construction d'alternatives, nous avons clairement compris, même pendant les discussions avec Rafael Correa avant qu'il ne soit candidat aux présidentielles, que l'extraction de pétrole, seule, n'était pas suffisante pour développer le pays.

L'Équateur a déjà une longue tradition d'exploitation pétrolière en Amazonie, et ne s'est pas développé. Nous avons commencé à exporter le pétrole amazonien en 1972; même si, bien avant, à partir de la seconde décennie du XXème siècle, nous avons exporté du pétrole depuis la péninsule de Santa Elena mais en plus petite quantité. Depuis que le brut a coulé pour la première fois le 23 mars 1967, et plus concrètement depuis août 1972, quand le premier chargement de pétrole a appareillé vers le marché international, nous avons extrait plus de 4 milliards de barils de



pétrole. Le pays a reçu plus de 90 milliards de dollars. Et nous ne nous sommes pas développés.

Donc nous arrivons à une question simple : faut-il continuer à faire la même chose ? La réponse est non. L'extraction du pétrole en Amazonie, directement et aussi indirectement, a conduit à détériorer les conditions environnementales et sociales de la population amazonienne. Nous avons une terrible déforestation, érosion, contamination du sol, de l'eau et de l'air. Le nord-ouest de l'Amazonie équatorienne est totalement différent de ce qu'il était avant. J'ai eu l'opportunité d'être dans cette région en 1969. À cette époque c'était la forêt ; aujourd'hui, il n'y a plus de forêt, il y a une forte détérioration environnementale et aussi humaine.

Les provinces amazoniennes enregistrent les plus hauts taux de pauvreté de tout l'Équateur, mais ce sont celles où il y a le pétrole qui sont les plus pauvres de cette région. [...]

Et enfin, extraire ce pétrole, non seulement affecterait la biodiversité et la vie – ce qui est déjà un motif suffisant pour ne pas le faire – mais provoquerait aussi l'émission d'environ 410 [millions de] tonnes de CO₂. C'est un pétrole lourd qui contient beaucoup de soufre et qui doit être décontaminé. Cela coûterait beaucoup d'argent, pas seulement à l'Équateur, mais à l'humanité. Cela coûtera surtout aux pays riches qui sont ceux qui ont le plus pollué et qui sont, en ce moment, préoccupés à calmer cette pollution.

Donc tous ces éléments, ajoutés à la nécessité de penser à une économie post-pétrolière, en considérant que les réserves pétrolières sont en train de se terminer dans le pays, ont donné forme à un scénario pour exiger la non-exploitation de l'ITT.

Tout ce qui a été vu auparavant a été complété avec des réflexions tendant à envisager une nouvelle modalité d'accumulation, orientée vers la construction d'un schéma post-pétrolier, c'est-à-dire une économie post-extractiviste. L'Équateur, comme presque tous les pays qui ont prétendu se développer sur la base de l'exportation de pétrole et aussi de ressources minières, est passé par une voie très complexe. Ces pays ont consolidé des économies de rente, des sociétés clientélistes et des gouvernements teintés d'autoritarisme. Une question qui est encore en discussion au sein du gouvernement du président Correa et, aussi, dans les gouvernements considérés comme progressistes dans la région.

Ce projet se sert des mécanismes créés par le protocole de Kyoto. Mais ce qui est intéressant c'est qu'il va plus loin que les objectifs de cet accord international parce que le but n'est pas seulement de faire payer ceux qui polluent mais aussi de protéger la biodiversité, une partie importante de l'Amazonie, etc. Peux-tu expliquer les objectifs et les mécanismes de ce projet ?

Le projet dépasse la vision et les mécanismes du Protocole de Kyoto, même s'il surgit avec une proposition de compensation. Au moins la moitié des revenus qui correspondrait à une facture d'une possible exploitation se situerait en dehors des mécanismes de Kyoto parce que, entre autres choses, ces mécanismes sont orientés à l'absorption des émissions. Dans ce cas, nous ne parlons pas d'absorber des émissions mais de les éviter. Même quand il y a eu des intentions de lier totalement le projet au marché existant de carbone, cette prétention n'a pas été retenue.

De plus, nous pensons que protéger la vie ne peut pas se faire en ayant recours à des relations marchandes. Mettre une va-

leur monétaire à la nature, en d'autres termes à la vie, ne nous paraît pas être le plus adéquat. Donc, la proposition ITT, en elle-même, dépasse l'essence du marché de carbone, l'essence du Protocole de Kyoto. C'est pour cela que ce projet doit s'inscrire dans une logique post-Kyoto. Nous pensons que cela doit être un des éléments consubstantiels, fondamentaux pour avancer dans la construction de réponses réellement effectives aux demandes qui dérivent des changements climatiques qui affectent l'humanité.

Avec cette proposition de ne pas exploiter le brut, nous prétendons, en plus, envisager un nouvel agenda international sur les changements climatiques : parler du pétrole et de sa consommation excessive comme principal agent de ces phénomènes, impulser des actions pratiques où les responsabilités communes mais différenciées seraient remises en question, mettre dans l'agenda international global l'importance de la conservation de la biodiversité et du respect des droits des peuples indigènes. [...]

Avec cette initiative, n'y a-t-il pas un risque que l'Équateur continue à être dépendant de la communauté internationale pour financer son modèle alternatif de développement ?

Je ne vois pas ce risque si on part du principe de co-responsabilité et de justice environnementale. Ce n'est pas une aide au développement. Il ne s'agit pas d'une aide au développement traditionnelle. Ce n'est pas un investissement étranger direct. De plus, la gestion souveraine des ressources est dans les mains de l'État équatorien. Ce dont nous avons besoin c'est d'un mécanisme pour viabiliser le fidéjussé des ressources qui seront obtenues et ensuite, leur gestion adéquate et efficiente, contrôlée par la société civile équatorienne et internationale. Cette proposi-

tion n'est pas un projet de développement isolé.

Cette initiative ITT implique un message très fort : il faut changer radicalement nos formes de relations avec la nature. Il y en a marre des discours sur les impacts du réchauffement global et du changement climatique, le monde a besoin d'actions concrètes. C'est une opportunité qu'ont l'Équateur et le monde entier pour trouver des réponses créatives, audacieuses, révolutionnaires. Donc cette supposée dépendance financière ne me préoccupe pas si nous partons d'une base de co-responsabilité. Nous sommes tous co-responsables de la planète. Mais certains pays le sont beaucoup plus parce qu'ils ont provoqué de plus grandes distorsions et destructions ; et ceux-là ce sont les pays industrialisés. [...]

[Ces] réformes sont le résultat des luttes de résistance et de construction collective depuis la société équatorienne. On avance sur certains aspects. Le gouvernement, en reprenant ces initiatives collectives, ouvre des portes. Mais, il faut également déplorer que ce gouvernement est incapable d'ouvrir le débat sur le futur de l'économie extractiviste qui devrait se reproduire si se maintient la possibilité de faire des investissements dans l'industrie minière métallique à grande échelle et à ciel ouvert, comme le veut la loi sur l'industrie minière approuvée au début de cette année [2009], par ce même gouvernement qui encourage l'initiative ITT.

Source : alencontre.org

[1] Doctorant en sciences politiques à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Chercheur associé à la FLACSO sede Ecuador.

[2] "Acción ecológica" est une ONG écologiste très présente pour soutenir les luttes contre les entreprises pétrolières en Amazonie. Esperanza Martínez, une des conseillères d'Alberto Acosta à l'Assemblée Constituante, en est la présidente.

A qui appartiennent les richesses naturelles ?

Maison des associations, 15 rue des Savoises, Genève, 5 et 6 novembre 2010

Organisé par le CETIM, avec le soutien de la Ville de Genève via la Fédération genevoise de coopération

Les cas de la Bolivie, de l'Irak, de la République démocratique du Congo, de l'initiative originale de non exploitation du pétrole en Equateur (dite initiative Yasuni), la lutte des Amérindiens et d'autres peuples autochtones (Guatemala, etc.), ainsi que les enjeux géopolitiques et écologiques actuels, les principes politiques et juridiques de la souveraineté nationale seront traités, entre autres, par des invité-e-s experts venant de Suisse, d'Europe et d'Amérique latine. Une occasion unique de débattre avec eux et entre nous de tous ces sujets.

INSCRIPTIONS, avant le 29 octobre, AUPRÈS DU CETIM (6, rue Amat 1202 Genève Suisse Tél.: +41 22 731 59 63 Fax: +41 22 731 91 52 www.cetim.ch, cetim@bluewin.ch) Possibilité de s'inscrire sur place (dans la limite des places disponibles).



Manifeste des économistes atterrés

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies à Paris le samedi 9 octobre pour contester la caution scientifique qu'apporte l'économie à la mondialisation financière. Ce colloque a été organisé à la suite du succès du "Manifeste des Economistes atterrés", lancé par cinq universitaires début septembre.

Les *Economistes atterrés* critiquent les mesures débattues par les politiques qui n'ont pas pour but d'empêcher une prochaine catastrophe, mais d'en limiter les effets. Ils reviennent sur dix dogmes qui ont provoqué la crise. Le manifeste peut être consulté sur notre site internet:

<http://www.suisse.attac.org/Manifeste-d-economistes-atterres>

>>> Le FMI veut saigner u

Exploitant sans honte le désastre humanitaire causé par six semaines d'inondations, le Fonds monétaire international (FMI) refuse d'accorder au Pakistan des fonds promis en 2008 dans le cadre d'un prêt tant qu'Islamabad n'aura pas appliqué des changements de politiques considérables – changements qui réduiront encore plus les revenus des travailleurs appauvris du pays.

Au début de l'été, le Pakistan était censé recevoir une tranche de 1,3 milliard de dollars faisant partie d'un prêt total de 11,3 milliards. Mais le FMI en a reculé la date du transfert après qu'Islamabad ne fut pas parvenu à atteindre divers objectifs de performances fixés par le FMI.

Après cela, plus de 20 millions de personnes et 79 des 124 districts administratifs du Pakistan ont été touchés par les inondations de la vallée de l'Indus. Le bilan actuel donné par le gouvernement de 1'700 morts est faible comparé au tsunami de 2004 dans l'océan Indien ou au tremblement de terre de janvier dernier à Haïti. Mais des millions de gens affamés et sans abri restent à la merci des maladies et, par bien d'autres aspects, cette catastrophe pakistanaise dépasse de loin ces tragédies. [...]

Les eaux ne s'étant pas encore totalement retirées, en particulier dans le sud du Sind, et les pertes des foyers et des entreprises commençant tout juste à être comptées, les estimations des dégâts ne sont que des approximations. Cependant, ces estimations gouvernementales, se montant à 43 milliards de dollars, représentent déjà près d'un quart du PIB annuel du Pakistan.

De plus, les inondations auront un effet durable sur l'économie du Pakistan, notamment sur la disponibilité et le prix de la nourriture et du coton, lesquels sont vitaux pour l'industrie textile pa-

kistanaise, qui constitue sa plus importante source de revenus à l'exportation. Et cela se produit dans une situation où, même avant les inondations, un Pakistanais sur quatre, soit 45 millions de personnes, souffrait de malnutrition. [...]

Devant une crise sociale et économique aussi grave, les responsables pakistanais espéraient que le FMI pourrait être persuadé d'assouplir ses critères pour accorder la sixième tranche du prêt conclu en 2008. Mais lorsqu'ils ont rencontré les dirigeants du FMI à Washington dix jours durant à la fin août et au début de ce mois, ils ont été sèchement éconduits.

Selon un article publié le 8 septembre dans *Dawn*, les autorités du FMI ont adopté «une position très ferme» durant les négociations, affirmant «Que le conseil de direction du FMI n'a pas l'intention d'étudier la demande de fonds supplémentaires du Pakistan tant que celui-ci n'aura pas fait des progrès tangibles» quant à l'application des restructurations économiques dictées par le FMI. Les négociations se sont terminées avec le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, déclarant cela publiquement dans des termes pratiquement aussi directs.

Strauss-Kahn a indiqué que la délégation pakistanaise, dirigée par le ministre des Finances Abdul Hafeez Shaikh, a promis d'appliquer les diktats du FMI – y compris la suppression des subventions sur le prix de l'énergie et l'imposition d'une taxe générale sur les ventes. Mais il a déclaré que le FMI n'accorderait pas un centime des 2,6 milliards de dollars restant à verser sur le prêt de 11,3 accordé en 2008 tant qu'Islamabad n'aura pas effectivement réalisé sa promesse d'appliquer les réformes exigées.

Le directeur général du FMI a déclaré que la performance du

gouvernement du Pakistan serait évaluée à nouveau à la fin de l'année pour déterminer si les réformes avaient été menées à bien et que seulement dans ce cas une nouvelle tranche serait transférée à Islamabad. [...]

Le directeur général du FMI a dit qu'il recommanderait au conseil de direction du FMI de prêter au Pakistan 450 millions de dollars issus du Programme d'assistance d'urgence en cas de catastrophe naturelle pour aider Islamabad à porter secours aux victimes des inondations.

Mais avec une bonne partie du Pakistan en ruine – et avec près d'un tiers du budget du pays déjà consacré au remboursement des dettes – cela ne constitue qu'une maigre consolation.

La position de Strauss-Kahn a été soutenue par la Banque mondiale qui, tout comme le FMI, est une organisation sous contrôle des États-Unis et dominée par les Occidentaux.

Dans une déclaration du 1er septembre, après avoir rencontré le ministre des Finances Shaikh, le président de la Banque mondiale Robert B. Zoellick a souligné le besoin pour Islamabad d'appliquer des réformes libérales avant tout. «Nous avons besoin, a dit Zoellick, de répondre fortement à cette crise, mais nous devons le faire sans perdre de vue les réformes économiques importantes.»

Il s'est ensuite lancé dans une menace contre le gouvernement pakistanais et la population du Pakistan, déclarant «La réponse des donateurs pour les inondations dépendra également de la capacité du gouvernement à faire ce qu'il a promis sur ce point.»

Les secours à apporter aux millions de victimes des inondations du Pakistan constituent ainsi pour les institutions financières impérialistes une arme qu'ils brandissent pour pousser à des réformes libérales qui faciliteront l'extraction du profit par les capitaux nationaux et, encore plus, internationaux.

Comparé à l'ampleur du désastre, le Pakistan n'a reçu qu'une aide au compte-gouttes de la part des gouvernements du monde. La banque mondiale, pour sa part, a accordé un milliard de dollars à Islamabad pour financer à la fois les aides immédiates et la reconstruction à long terme. Mais tout cet argent a été pris dans d'autres programmes existants de la Banque mondiale pour le Pakistan.

Les réformes exigées par le FMI et la Banque mondiale incluent :

- La transformation d'une taxe générale sur les ventes en une TVA à 15 pour cent. Cette nouvelle taxe transférant le fardeau des entreprises sur les travailleurs.
- L'élimination complète des subventions sur le prix de l'énergie. Jusqu'ici, le gouver-

nement s'était engagé à augmenter le prix de l'électricité d'au moins 25 pour cent en trois phases de 6 mois à partir du 1er octobre (la Banque mondiale et la Banque pour le développement de l'Asie avaient estimé plus tôt dans l'année qu'une augmentation de 49 pour cent serait nécessaire pour réaliser la promesse du gouvernement de mettre fin à toutes les aides sur l'électricité).

- L'autonomie totale de la banque centrale du pays et l'arrêt des prêts de la banque au gouvernement.

La coalition dirigée par le Parti du peuple pakistanais qui forme le gouvernement actuel du Pakistan a signé à plusieurs reprises des promesses au FMI sur cette politique de droite et sur d'autres comme des privatisations accrues. [...]

Le gouvernement pakistanais se rend cependant compte qu'il est assis sur une poudrière sociale. C'est pourquoi il renâcle à mener des changements de politique économique dont l'effet immédiat serait d'alimenter l'inflation et de réduire la production. L'application de la TVA a été repoussée à plusieurs reprises et était actuellement prévue pour le 1er octobre, récemment le gouvernement a annulé l'augmentation des prix de l'électricité prévue pour le mois prochain.

Même avant les inondations de cet été, les journaux pakistanais

regorgeaient de commentaires sur les troubles sociaux dus à la faim montante et aux inégalités sociales, ainsi qu'à la désaffection de la population pour un gouvernement civil qui a fondamentalement poursuivi la politique de la dictature militaire à la solde des États-Unis qui l'avait précédé. Cela inclut entre autres la collaboration de plus en plus rapprochée avec les États-Unis dans la guerre en Afghanistan et contre les milices pachtounes alliées aux talibans au nord-ouest du pays.

Ces inondations qui ravagent la vie de millions de Pakistanais ont aussi clairement mis en évidence l'incompétence, l'indifférence et la corruption du gouvernement et des élites dirigeantes dans leur ensemble, ce qui renforce encore plus les craintes de ces élites qu'il n'y ait un soulèvement social.

Mais, tout comme l'élite pakistanaise s'est montrée prête dans la poursuite de son alliance mercenaire avec l'impérialisme des États-Unis à plonger une grande part du pays dans la guerre civile, elle finira par se plier aux pressions du FMI et de la Banque mondiale et à appliquer des réformes économiques aux conséquences sociales incendiaires dans les mois qui viennent.

*Sampath Perera
20 septembre 2010*

*Article complet publié
par Mondialisation.ca*



>>> Maroc: Attac demande une enquête sur les opérations de privatisation des eaux de source >>>

ATTAC Maroc demande l'ouverture d'une enquête publique et intègre sur les opérations de privatisation des eaux de sources

La bataille contre la privatisation des eaux de source continue au Maroc et particulièrement à Bensmim, petite ville de 3'500 habitants où l'agriculture et l'élevage représentent la majorité des revenus de subsistance pour la population. Une situation précaire où la disponibilité de l'eau est rare, mais essentielle à la survie. Une large mobilisation des citoyens de la région de Bensmim contre le projet de privatisation a été remarquable, avec une mise en réseau et un élan de solidarité sur l'ensemble du territoire marocain ainsi qu'un soutien international. Cette mobilisation – atypique – a cependant été réprimée de façon extrêmement brutale par le régime et huit habitants de Bensmim restent en prison. *Réd.*

Le jeudi 22 juillet 2010 a eu lieu le lancement officiel de «Ain Ifrane», nom commercial de l'eau de source de Bensmim. Un événement qui a été marqué par les propos scandaleux tenus par les dirigeants de l'Euro-Africaine des Eaux (EAE) [1] envers la population du village de Bensmim traitée de «pauvre vermine» et envers ACME Maroc [ndlr: Association pour le Contrat Mondial de L'Eau] et ATTAC Maroc accusées d'être «des manipulateurs et des opportunistes». De tels dérapages montrent clairement l'anxiété de cette bande d'exploitants de l'eau de Bensmim qui, malgré le soutien honteux du makhzen [ndlr: terme marocain pour l'élite du pays], n'ont pu cacher la lutte de ces citoyens honnêtes face à des autorités complices.

Les centaines d'emplois promis pour les habitants du village se sont évaporés, l'usine n'emploie que 20 personnes pour

une production de 8'000 bouteilles/heure! L'exploitation et la commercialisation de l'eau de la source a commencé alors que huit des habitants du village sont toujours poursuivis en justice et se présenteront pour la 19ème fois devant la cours d'appel le 25 novembre 2010 pour avoir «osé» dire non et manifester pacifiquement pour exprimer leur refus de ce projet qui menace leur eau, leur principale richesse naturelle autour de laquelle gravite toute leur vie (agriculture, élevage, tourisme intérieur, ...).

Alors que des nutritionnistes à la solde des exploitants des eaux de source au Maroc regrettent que les Marocains ne consomment pas assez d'eau en bouteilles (10 litres par personne et par an au Maroc; en Europe la consommation dépasse les 140 litres par personne), nous tirons la sonnette d'alarme sur l'assèchement des sources d'eaux au Maroc car le forage pour Ain Atlas, Sidi Ali et Ain Chefchaoun ont dépassé les 600m de profondeur. Ce qui rend caduque la thèse du partage de l'eau entre population et exploitants des sources.

Nous, ATTAC Maroc, convaincus que l'eau est un bien public commun qui ne doit pas être soumis à la logique du marché, affirmons notre solidarité inconditionnelle avec la population de Bensmim et déclarons devant l'opinion publique nationale et internationale:

- Nous condamnons fermement les propos des dirigeants de EAE;
- Nous appelons les autorités à lever l'ensemble des poursuites judiciaires à l'encontre de la population du village de Bensmim;
- Nous nous opposons à l'exploitation de l'eau de la source de Bensmim par la société «Brasseries du Maroc», le nouveau propriétaire, contre la volonté



Photo: www.acme-eau.org/ACMEMaroc

des villageois, les propriétaires effectifs de la source;

- Nous mettons en garde contre les conséquences du contrôle de la source par une entreprise sur les risques d'épuisement des réserves en eau et sur les effets qui en découleraient sur les conditions de vie des habitants du village;
- Nous mettons les chefs des Directions des six bassins hydrauliques du Maroc devant leurs responsabilités;
- Nous appelons à œuvrer à l'ouverture d'un débat national autour de la question de la propriété des ressources en eau dans notre pays et de la gestion de ce bien vital, dont on sait officiellement qu'il se raréfiera dans les années à venir (moins de 600 mètres cube par personne à l'horizon 2020);
- Nous appelons à l'ouverture d'une enquête publique intégrée sur toutes les opérations de privatisations des «sources d'eau»;
- Nous nous réjouissons de l'adoption - même tardive - la nuit du 28 juillet 2010 par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la résolution bolivienne pour le droit fondamental à une eau potable salubre et propre. Nous appelons l'État marocain qui en est signataire

de l'appliquer en œuvrant pour l'accès de tous les Marocains à une eau en quantité et qualité suffisantes, ce qui passe nécessairement par l'arrêt de toutes les formes directes ou indirectes de privatisation des sources d'eau ainsi que des services de l'eau (exploitation, traitement, distribution...) contrôlés aujourd'hui par les deux prédateurs mondiaux de l'eau Veolia et Suez;

- Nous appelons toutes les organisations militantes nationales et internationales à soutenir les habitants dans leur combat.

*ATTAC Maroc
Secrétariat national*

[1] La société «Groupe des Brasseries du Maroc», appartenant au groupe mondial CASTEL (après acquisition des parts de la société SNI en 2003), a annoncé lors de son assemblée générale du 14 juin 2010 sa récente acquisition de la société «Euro-africaine des eaux», société qui tente depuis 10 ans de s'approprier l'eau de la source de Bensmim contre la volonté des villageois.

Sur internet: <http://www.spirale.attac.org/content/eau-la-revolte-des-habitants-de-bensmim>

>>> L'économie, une science bien molle >>>

Comme chacun le sait, l'économie fait partie des sciences humaines comme la sociologie et la psychologie. On parle aussi de sciences molles par opposition aux sciences exactes ou dures que sont les mathématiques ou la physique. L'économie est donc une science molle comme la montre de Dali. Dans les deux cas, on aurait tort d'en attendre grand-chose. La montre molle comme un camembert a même l'avantage sur l'économie d'indiquer l'heure exacte deux fois par jour. Claude Lévi-Strauss: "Les sciences humaines ne sont des sciences que par une flatteuse imposture".

L'observation de la réalité nous montre quelles sont les conséquences essentielles du caractère pseudo-scientifique de l'économie :

- L'existence d'idéologies, c'est-à-dire de systèmes de croyances et de dogmes qui ne correspondent pas à la réalité. Le néolibéralisme est une idéologie, puisque ses principales affirmations ne résistent pas à l'épreuve des faits. A l'inverse, bien sûr, il n'existe pas d'idéologie en physique quantique ;

- L'existence d'écoles et le fait que les économistes se contredisent les uns les autres ;

- Enfin, le plus important pour notre propos : les prévisions des économistes présentent cette caractéristique d'être toujours fausses. Si elles se vérifient, on peut être sûr que c'est le fait du hasard. Il suffit de suivre l'actualité pour s'en convaincre.

A l'appui de ce dernier point, je cite John Kenneth Galbraith dans *Économie hétérodoxe*, p.501: "Les prévisions échouent pour deux raisons. Les équations sont fondées sur des jugements humains confortés par une connaissance statistique de telles relations dans le passé. Les jugements peuvent être erronés,

les relations peuvent changer. En outre, une grande partie des forces qui déclenchent le changement sont imprévisibles; elles échappent à la connaissance des économistes". De son côté, Wikipédia affirme que "nombreux sont ceux qui pensent que toute tentative de représenter un système aussi complexe que l'économie moderne par un modèle mathématique est irréaliste et vouée à l'échec".

L'ordinateur est devenu le chapeau de magicien des économistes: on ne sait pas ce qui se passe dans le chapeau et l'économiste en fait sortir ce qu'il veut. Les économistes font des hypothèses et construisent des modèles mathématiques pour confirmer leurs théories. Si les résultats obtenus ne correspondent pas à ce qu'ils désirent, il leur est possible de modifier les données de départ ou les modèles mathématiques. Si vous êtes bon dans ce type de manipulations, vous avez de bonnes chances d'obtenir le prix Nobel d'économie.

En plus d'être aisément manipulables, les modèles mathématiques présentent les limites suivantes :

- Ils sont incapables d'intégrer l'accident, la rupture, les événements extrêmes, puisque tous les phénomènes sont considérés comme continus. Le cas des vagues scélérates en physique est l'exemple type de l'extrême difficulté de comprendre ce type de phénomènes, même en utilisant des équations non linéaires d'une très grande complexité. En économie, la formation de bulles spéculatives et surtout les mouvements de panique qui surviennent au moment de son éclatement, ne sont guère modélisables et surtout ne peuvent être prédits mathématiquement ;

- Par définition, ils sont incapables d'intégrer la nouveauté puisqu'ils ne peuvent se baser que sur des données historiques.

Par exemple prédire, comme certains essayent de le faire, quelles seront les réactions des marchés suite à l'introduction d'une taxe sur les transactions financières (TTF) n'est objectivement pas possible. Les changements dans le comportement des acteurs, leurs adaptations à une situation nouvelle ne sont guère prévisibles, en tous cas pas avec une précision suffisante pour être utile.

L'économie, que l'on qualifiait de «politique» jusqu'à une époque récente, présente une autre caractéristique tout à fait étonnante: les théories, les lois et les grands principes auxquels les économistes se réfèrent constamment datent essentiellement du XVIIIe siècle et du début du XIXe. Les grands économistes considérés comme classiques sont Adam Smith (principal ouvrage: *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776) et David Ricardo (*Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817). Les auteurs marquants qui suivent sont évidemment Marx (*Le Capital*, 1867) et surtout John Maynard Keynes (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936). Je dis surtout, parce que la crise de 2008 a remis sa théorie d'actualité, faute de mieux sans doute, et que tous les économistes quelque peu «progressistes» se réfèrent constamment à lui. Malgré toute l'admiration que l'on doit avoir pour Keynes, on peut tout de même se permettre de souligner qu'en septante ans les choses ont un peu changé.

Voilà pour les bases de la science économique. Depuis, pas grand-chose à se mettre sous les neurones. On peut citer néanmoins Friedrich Hayek (pas celui des montres), prix Nobel 1974, qui a porté le libéralisme à ses développements extrêmes. Il est l'un des fondateurs de la fameuse Société du Mont-Pèlerin, qui comme chacun devrait le savoir,

est le repaire des ultra-néo-libéraux. Enfin n'oublions pas Milton Friedman, prix Nobel 1976, fondateur de l'École monétariste de Chicago. Entre autres mérites, il faut signaler qu'il est l'initiateur de ce que certains ont appelé le «miracle chilien» (Wikipédia), sous l'aimable et auguste direction d'Augusto Pinochet. La seule bonne nouvelle ici, c'est que les banques centrales ont cessé depuis quelques années de se référer à la théorie monétaire de cet éminent économiste, probablement l'intellectuel qui a provoqué le plus de misère et de drames que l'histoire universelle ait connu.

En résumé, l'économie est un domaine de connaissances peu fiables et qui souffre d'un archaïsme prononcé. L'utilisation de l'ordinateur dans la modélisation mathématique ne change rien à cela. A quoi faut-il donc se raccrocher si les vérités scientifiques se dérobent? Bien sûr, tout n'est pas à rejeter et il n'y a pas de réponse toute faite. Il y a ainsi quelques mécanismes de base à connaître. Je pense par exemple aux mécanismes qui, à partir des politiques de rigueur, mènent à la récession (mais même cela est contesté par certains!!). Certaines connaissances sont donc nécessaires, mais je crois surtout à la nécessité de recourir à l'observation des faits et à leur analyse, au sens critique et surtout au bon sens. Il faut en outre être conscient que les vérités d'hier doivent être remises en question et que celles d'aujourd'hui ne sont pas celles de demain.

Gérald Mermet

DÉVELOPPEMENT ET SANTÉ DANS LES PAYS PAUVRES: LE RÔLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DE LA SUISSE



Ce livre s'adresse aux militants, organisations non gouvernementales (ONG) et associations suisses qui mènent des projets dans le domaine de la santé, aux décideurs politiques et parlementaires suisses, aux représentants des pays en développement auprès des organisations internationales et à toute personne intéressée à la compréhension du système international régissant le droit des brevets.

Il fait suite à « Propriété intellectuelle et accès aux médicaments » publié en 2006. Son ambition est de présenter le rôle des organisations internationales, au moment où la conférence de Doha – le forum de discussion sur le commerce international multilatéral réglé par l'OMC – est en veilleuse et où l'on ratifie de nombreux accords bilatéraux peu favorables à la santé publique dans les pays en développement. Il évoque les recherches d'équilibre entre la protection de la propriété intellectuelle et le droit à la santé et au développement.

La première partie présente les mandats et activités des différentes organisations internationales concernées par la propriété intellectuelle. L'analyse porte sur les débats et contradictions internes à chaque organisation, sans oublier les tensions qui surviennent entre elles, ainsi que le poids relatif des groupes de pression. La seconde partie reprend les mêmes thèmes et cherche à identifier le rôle joué par la Suisse et ses différents acteurs : représentants politiques, Administration fédérale, milieux économiques et ONG nationales.

L'ouvrage se termine par un article de Germán Velásquez (directeur chargé de la santé publique, de l'innovation et de la propriété intellectuelle au Secrétariat de l'OMS) qui confronte les positions respectives de l'OMC et de l'OMS en matière d'accès aux médicaments.

La Centrale sanitaire suisse romande (CSSR) soutient l'accès aux soins médicaux des populations de régions en développement. Cette petite ONG tente de favoriser un accès équitable à des conditions de vie dans une santé acceptable, notamment en réduisant les injustices sociales, politiques et économiques.

Cet ouvrage est aussi disponible en téléchargement libre sur www.css-romande.ch

>>> Foulard islamique: vrai

Les jeunes femmes qui choisissent de porter le foulard islamique (hijab) dans les pays européens sont sous les feux de la critique. De la part de la droite xénophobe, bien sûr, qui se sert d'elles pour stigmatiser encore davantage les populations d'origine étrangère (même naturalisées), surtout musulmanes. Mais aussi de la part d'une partie des féministes qui reprochent à ces femmes de se soumettre à une tradition qui les entrave, ou d'être simplement manipulées. Envers les femmes «voilées», se pose en fait la question de la traduction concrète des principes du féminisme, de la solidarité et de la laïcité.

Les débats sont vifs à ce sujet. L'expérience de la loi «anti-voile» de 2004 dans l'enseignement secondaire français, mais aussi la votation sur l'interdiction des minarets en Suisse suscitent un questionnement. Celui de la parole des principales concernées, complètement éclipsée du débat. Car il est patent que les arguments prétendument «féministes» proférés par des milieux et partis qui se sont toujours distingués par le rejet de toute avancée en faveur des droits des femmes sont de simples prétextes. Et on voit bien comment, dans un contexte d'élections perdues ou à gagner (France, Autriche), la polémique va toujours plus loin, prenant maintenant en ligne de mire le cas hyper-minoritaire des

femmes porteuses du voile intégral en public («burqa», «niqab»). Il y a une vraie politique de fragilisation, relayée par les autorités, de populations qui se trouvent déjà tout en bas de l'échelle quant à leur statut social. Les meneurs de cette vague démagogique n'hésitent pas – sur fond de «guerre contre le terrorisme» principalement dirigée contre les populations musulmanes de plusieurs régions du globe – à susciter un climat social qui leur fournira inéluctablement les faits divers servant leur cause.

Dans une publication réalisée dans le contexte français^[1], des jeunes femmes qui portent le foulard islamique s'expriment. Souvent de fortes personnalités, certaines sont militantes des mouvements sociaux, par exemple proches des JCR (Jeunes communistes révolutionnaires, organisation de jeunesse liée à la LCR et fondue depuis dans le Nouveau parti anticapitaliste NPA). Elles sont généralement déterminées à acquérir la meilleure formation possible, à travailler – si on ne le leur interdit pas! – et à s'impliquer dans la société. Elles ont fait le choix de tenter de résister à la pression exercée sur elles pour qu'elles montrent leurs cheveux : «Ce n'était plus une question de religion : c'était une question de dignité et de fierté». Or, elles font part des brimades et agressions verbales ou physiques qu'elles subissent ; dans la rue, à l'école,



Photothèque Rouge / MILO

au travail, lors de la recherche d'un emploi, dans les magasins, les transports publics. Elles affirment que le port du foulard est leur libre choix. Elles précisent qu'elles condamnent l'imposition du voile à toute femme qui ne souhaite pas le porter, au titre de la liberté de choisir. Deux co-éditrices de la publication, elles-mêmes porteuses du foulard islamique, font état de leurs démarches de soutien à des filles subissant des pressions de la part de leurs parents pour porter le voile (cas qu'elles jugent relativement rares en France). Elles relatent d'ailleurs de manière édifiante l'accueil glacial qui leur a été fait par certaines mouvances associatives lorsqu'elles se sont jointes aux mobilisations féministes (notamment dans le cadre de la Marche mondiale des femmes) avec le «Collectif des féministes pour l'égalité» qu'elles avaient fondé.

Filles et jeunes femmes concernées estiment que le discours sur leur oppression par le voile contribue en soi à les priver de leurs droits, notamment de celui à la formation (48 jeunes filles exclues de l'enseignement secondaire français suite à la loi «anti-voile» de 2004; environ 60 démissions «volontaires» de filles qui n'ont pas voulu passer la procédure du conseil de discipline suivi de l'exclusion; un nombre estimé à plusieurs centaines de filles déscolarisées qui ne se sont pas réinscrites à l'école suite à l'approbation de la loi). Les écolières d'alors racontent l'humiliation de devoir enlever leur foulard aux grilles de l'école, sous les yeux des responsables qui les guettent le matin. Elles relatent les propos ironiques ou narquois de la part du corps enseignant («L'année prochaine, je pourrai savoir si tu es brune ou blonde!», «Tu vois, ce n'était pas si difficile de l'enlever»), ou franchement agressifs («Heureusement que tu n'es pas ma petite-fille!», «C'est ça! T'as qu'à nous traiter d'infidèles, ou

de mécréants!»). La professeure qui bloque physiquement la porte pour empêcher une jeune fille d'entrer; les filles voilées enfermées dans une salle séparée, après l'entrée en vigueur de la loi (procédure de «dialogue» précédant l'exclusion), ce sont là des expériences blessantes et humiliantes qui restent gravées dans le vécu d'adolescentes devenues adultes depuis. Une professeure : «Je suis féministe, et je suis allergique au foulard. J'ai des copines musulmanes féministes qui refusent l'obligation de porter le voile, j'exigerai donc que vous le retiriez en entrant au lycée si vous voulez suivre le cours...» Est-ce vraiment un message d'émancipation que l'on transmet ainsi?

On peut évidemment souhaiter que ces jeunes filles et ces femmes portant le foulard islamique ne soient pas là; ou déplorer leur attachement religieux; nier leur capacité intellectuelle à faire un choix; leur dire simplement qu'elles se trompent; que leur foulard est un signe universel d'oppression, qu'il soit «choisi» ou non. Or, il y a de bonnes raisons de penser que ce n'est pas ainsi que l'on aide à construire la capacité de décider de sa propre vie, de développer sa personnalité, d'avoir pleinement accès à la vie de la société.

Dans une perspective féministe, il est tout à fait défendable de ne pas prendre position «pour» ou «contre» le voile. C'est «pour» la liberté de choisir qu'il est pertinent de se mobiliser, avec les principales concernées, quel que soit leur choix. Si nous acceptons des interdits ou des lois vestimentaires qui ne s'appliquent qu'aux femmes, la porte est grande ouverte aux futures restrictions concernant ce domaine intime de la personnalité qu'est la façon de se vêtir. Pas de prescriptions vestimentaires, les femmes s'habillent comme elles le veulent, voilà un principe féministe réellement universel;



à défendre aussi bien pour les filles qui ne veulent pas porter le foulard que pour celles qui le souhaitent, par des politiques et des médiations appropriées, sans contraintes légales.

S'inscrire dans le débat du «voile symbole universel d'oppression», c'est au contraire essentialiser un accessoire vestimentaire, au mépris du pouvoir de définition de la personne qui le porte. Aucune société, même et surtout la plus progressiste et la plus émancipée, ne saurait légitimement interdire les sentiments religieux. Le fameux principe de la laïcité ne signifie pas une obligation d'athéisme faite aux personnes.

Sans préjuger d'une analyse à la fois plus fine et plus large, associant les principales concernées par le débat mené sur le «voile», on peut affirmer dès aujourd'hui :

Non : soutenir le droit au libre choix pour les jeunes femmes qui décident de porter le foulard islamique, ce n'est pas cautionner l'oppression des femmes en Afghanistan, en Iran et ailleurs; ce n'est pas céder au relativisme culturel qui justifie la discrimination des femmes au nom des traditions; ce n'est pas baisser les bras devant le «retour de manivelle» qui frappe les droits des femmes et les mouvements féministes; ce n'est pas sacrifier un engagement féministe à une lutte antiraciste et anti-

impérialiste, deux enjeux qui doivent d'ailleurs se conjuguer; et ce n'est pas s'allier à des mouvements intégristes au nom du combat altermondialiste; c'est au contraire approfondir et étayer la lutte féministe contre toutes les contraintes faites aux femmes, et se préserver une sensibilité face aux réalités sociales, nouvelles ou non. Lutter pour les droits des femmes, mais avec elles et non contre elles, répond à un principe fondamental qui est au cœur de tout projet d'une autre société.

Karin Vogt, mai 2010.

[1] Ismahane Chouder, Malika Latrèche, Pierre Tevenian : Les filles voilées parlent, Paris : Editions La Fabrique 2008. A lire, absolument.



>>> Pas de justice spéciale contre les étrangères et étrangers! >>>

L'initiative de l'UDC sur le renvoi et le contre-projet adopté par le parlement vont dans le même sens: il s'agit d'ancrer dans la constitution le principe d'un traitement juridique inégal des étrangères et des étrangers. Ces deux textes seront soumis à votation le 28 novembre prochain. Nous publions ci-dessous l'argumentaire du comité qui prône le double non.

Initiative de l'UDC sur le renvoi: joute électorale sur le dos des migrant-e-s

L'UDC est en constante campagne électorale – et elle la mène depuis des décennies par coups de millions de francs et sur le dos des migrant-e-s et des requérant-e-s d'asile. En 2007, elle a lancé son initiative sur le renvoi avec une intense campagne d'affiches et d'annonces publiées dans la presse. Elle accorde tout aussi peu d'importance au fait que, selon la législation actuelle, des centaines d'étrangères et étrangers criminels sont déjà renvoyés chaque année qu'au fait que son initiative est contraire au droit international public et, partant, irréalisable. Sa trajectoire xénophobe ne connaît aucune limite: en vue de la campagne électorale de 2011, elle vient de

présenter, le 1er août, toute une série de nouvelles initiatives.

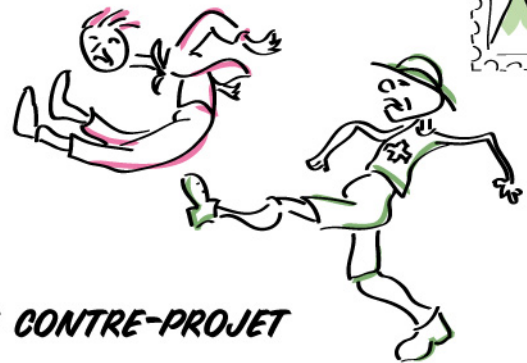
Contreprojet: la majorité du parlement sous influence de l'UDC

Les «partis du centre» briguent avec l'UDC une part du gâteau électoral xénophobe. Au lieu de déclarer non valable l'initiative sur le renvoi parce que contraire au droit international public ou de lui opposer un non clair, ils n'ont fait que modifier la forme de son texte pour lui donner une teneur compatible avec le droit international public – c'est-à-dire en particulier avec l'accord bilatéral sur la libre circulation passé avec l'Union européenne (UE). Comme petite concession à la gauche, le contre-projet a été complété par un article sur l'intégration. Cette disposition ne mentionne cependant aucunement le point le plus important pour les personnes concernées, à savoir la participation politique, et est de surcroît tout sauf contraignant: sa mise en oeuvre est laissée à la bonne volonté des cantons.

Résultat: l'initiative et le contre-projet sont pratiquement identiques

Que ce soit l'initiative ou le

EXPULSION DES ÉTRANGERS



LE CONTRE-PROJET

contre-projet qui passe, le résultat serait le même dans les deux cas: une justice à trois niveaux. Les criminels suisses continueraient de n'être soumis qu'au droit pénal. Ceux de l'UE bénéficieraient de l'accord sur la libre circulation et ne pourraient être renvoyés que s'ils continuent de se rendre coupables d'infractions graves après leur détention. Seuls les ressortissant-e-s des autres pays du monde seraient visés par le nouvel article constitutionnel dans toute sa rigueur.

Là contre, nous disons:

• Pas de justice spéciale contre les étrangères et étrangers!

La discrimination ne doit pas être inscrite dans la constitution. Le droit pénal doit être le même pour tous. Que les auteurs soient suisses ou étrangers, leurs délits doivent toujours être jugés et punis de manière semblable! Nous ne voulons pas une justice à trois niveaux

• Nés ici – restés ici!

La plupart des migrant-e-s susceptibles d'être renvoyés vivent et travaillent depuis des années en Suisse et y sont peut-être même nés: il s'agit des étrangères et étrangers de la deuxième génération. Le fait qu'ils ne possèdent pas le passeport suisse ne les rend ni moins bons ni meilleurs que les Suissesses et les Suisses. Notre opinion: la

personne qui est née et a grandi ici fait partie de notre société!

• Pas de «punition collective» pour les membres de la famille!

Le renvoi de membres criminels d'une famille pénalise cette famille: les enfants et épouses qui n'ont pas d'autorisation de séjour indépendante sont directement touchés. Ils doivent quitter la Suisse en même temps que l'époux et père renvoyé. De même, si la personne renvoyée est encore jeune, ses parents ne pourront assumer leur fonction d'éducation que s'ils quittent eux aussi la Suisse. Encore en 2007, lorsque l'UDC avait lancé son initiative, Urs Schwaller, président du groupe PDC, avait protesté haut et fort contre cette possibilité de punition collective. Aujourd'hui, sa «famille politique» soutient le contre-projet. Schwaller a manifestement oublié ses arguments. Mais nous pas!

CONCLUSION: nous disons 2xNON!

PLUS D'INFORMATIONS:
www.2xnon.ch
www.facebook.com/2xnein

EXPULSION DES ÉTRANGERS



L'INITIATIVE UDC